

Programme Local de l'Habitat : Observatoire de l'Habitat

Rapporteur : M. Le Président

AVIS			
Commission n°3		Bureau	
séance du 06/03/02	favorable	séance du 07/06/02	favorable

Mission complémentaire à l'ADIL : Extension de l'enquête loyer à la périphérie

L'Association Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) a sollicité par courrier en date du 26/02/2002 une participation au financement de l'action « extension de l'enquête loyer à la périphérie de Besançon ».

Cette prestation nécessite, en effet, l'embauche d'un vacataire pour échantillonner des personnes qui seront enquêtées et représente un montant total de 6 783,98 € (44 500 F) TTC au titre de la première année. Les années suivantes, le personnel permanent de l'ADIL procédera à la collecte et au traitement des données.

La commission Habitat propose de financer la mise en place de l'extension de l'enquête loyer à la périphérie à hauteur de 50 % soit 3 392 €, au titre de l'amélioration des outils dans le cadre de l'observatoire de l'Habitat concernant le parc privé locatif.

L'extension porte sur 115 communes du bassin d'habitat défini par la Direction Départementale de l'Équipement. Cette enquête complétera les statistiques de l'enquête menée depuis plusieurs années sur la Ville de Besançon et permettra d'obtenir une analyse des loyers au niveau de l'agglomération.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la participation à l'extension de l'enquête de l'ADIL d'un montant de 3.392 € qui seront imputés sur les crédits prévus au BP 2002 à l'article 65 de la fonction 70 du budget principal.

Pour extrait conforme,

Le Président